

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le 4 décembre, à 18H30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique, sous la présidence de Marc GASTAL, Maire de la commune.

- ❖ **DATE DE CONVOCAATION : 27 novembre 2023**
- ❖ **Etaient présents :** GASTAL Gwladys, RIGAL Philippe, FREZABEU Philippe, DELCROS Alain, SOULAYRES Mathieu, BOMPA Philippe, DESPRATS Patricia.
- ❖ **Etaient excusés ou absents :** SERIS Daniel, COUDERC Véronique, Anne-Marie LEYMARIE.
- ❖ **Procurations :**
- ❖ **Secrétaire de séance :** GASTAL Gwladys

**OBJET : Attribution d'une subvention au collège de Luzech pour un voyage en Grande-Bretagne des élèves de 4èmes.**

Monsieur le Maire expose :

L'équipe des professeurs d'anglais du niveau 4ème a pour projet cette année scolaire d'amener tous les élèves de ce niveau en Grande-Bretagne du 24 au 30 mars 2024 afin de leur faire découvrir la culture anglo-saxonne et partager le quotidien d'une famille en étant accueilli chez elle le soir. Ce projet entre dans le cadre des programmes sur l'ensemble des années collège car ils effectueront aussi la visite des plages du débarquement en Normandie et du mémorial de Caen pour sensibiliser ces élèves au devoir de mémoire à l'occasion des 80 ans du débarquement en Normandie dont ils auront une première approche avant son étude lors de la classe de 3ème.

Ce programme très riche et varié a un coût certain pour les familles et pour l'établissement qui doit payer la part des accompagnateurs sans qui le voyage ne pourra s'effectuer (aux alentours des 500 euros par personne).

Il convient de noter que 6 élèves de la commune sont concernés par ce projet.

Le collège sollicite l'attribution d'une subvention afin de participer aux frais de ce voyage et réduire le cout pour les familles.

Le conseil municipal, a l'unanimité des présents, après en avoir délibéré,

- APPROUVE l'attribution, au Collège de Luzech, d'une subvention de 300 €
- DIT que les dépenses en résultant seront imputées au Budget de la Commune.

Marc GASTAL,  
Le maire,

Gwladys GASTAL,  
Le secrétaire de séance,